

Monsieur Didier CORBEAUX
Tête de liste « Pour BOUSSOIS, votre Ville ! »
Elections Municipales 2026
Commune de Boussois

59168 BOUSSOIS

Boussois, le 31 janvier 2026.

Christian BOULENGER
Président de l'ADDAS
21, rue de l'église

59330 LIMONT FONTAINE

Monsieur BOULENGER,

Dans le cadre de la future Election Municipale qui doit se dérouler en mars 2026, vous m'avez interpellé sur le dossier du projet porté par l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, projet qui implique, à terme, un démantèlement des activités actuelles de l'aérodrome de la Salmagne.

Vous posez deux questions sur lesquelles vous souhaitez que nous prenions une position claire et sans ambiguïté.

Il se trouve que je connais un peu ce dossier dans la mesure où j'ai assuré les fonctions de Directeur Général des Services de la ville avant de prendre ma retraite le 31 décembre dernier. Ceci étant, je n'en ai pas les détails en dehors de ce qui a pu être divulgué dans la Presse et du combat que vous menez depuis maintenant de nombreux mois et que je suis de très près.

J'ai pris la tête d'une liste de citoyens qui n'ont jamais connu de mandat électif et qui vont, en cas d'élection, découvrir le travail d'un élu municipal mais également les champs de compétences qui nous unissent à l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

Vous devez comprendre que je ne peux répondre à vos questions, ni positivement, ni négativement, dans la mesure où ces candidats n'ont pas plus d'informations que moi sur ce dossier. En revanche, et contrairement à l'AMVS qui aurait dû commencer par-là, ce point fera l'objet d'une consultation citoyenne avant toute décision municipale. Nous nous sommes engagés dans notre programme à consulter systématiquement les habitants sur les dossiers importants pour le quotidien des habitants.

Enfant du territoire, je connais très bien « LA SALMAGNE », bien avant le développement de toutes les nouvelles activités qui sont venus se greffer à l'aérodrome. J'y suis donc très attaché et à titre personnel, je soutiens votre démarche.

Néanmoins, je ne prendrais pas position, ni personnellement, ni collectivement au nom de notre liste, car j'estime que ce serait incorrect vis-à-vis des habitants de la commune qui ont le droit de formuler une opinion sur un dossier aussi important et c'est donc le seul engagement que je prends aujourd'hui : celui de consulter la population de Boussois.

Pour être totalement transparent sur ce sujet, je vous précise que je ferais paraître votre courrier ainsi que ma réponse sur la page Facebook de notre groupe.

Au nom du groupe « POUR BOUSSOIS, VOTRE VILLE ! », nos meilleurs salutations.

Didier CORBEAUX